CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVE.

No 3 Chicago limited..... 7:15 p m
No 1 fast mail..... 9:35 a m
No 3Cincinnati and Louisville 7:15pm
No 1 Louisville Mail..... 9:35 am
No 23 local mail.....10:00 p m
No 25 Northern Express.... 9:25 am
No 35 Dimanche Excursion.9:30 p m

DÉPART.

No 4 Chicago limited..... 9:40 a m
No 24 local mail..... 7:00 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 9:40 am
No 2 fast mail..... 7:35 p m
No 26 Northern Express.... 4:30 p m
No 2 Louisville Mail..... 7:35 pm
No 36 Dimanche Excursion..7:20 a m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVES.

Memphis express..... 9:10 a m
Vicksburg express..... 5:35 p m
Baton Rouge accommodat'n 8:45 a m

DÉPART.

Memphis express..... 4:00 p m
Vicksburg express..... 7:10 a m
Baton Rouge accommodat'n 4:40 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVÉE.

No 3 fast mail..... 7:25 a m
No 1 fast line..... 6:30 p m
No 5 limited..... 8:25 p m
No 7 coast train, tous les jours, dimanche excepté.. 8:55 a m
No 9 Dimanche excursion 9:20 p m

DÉPART.

No 2 fast mail..... 8:00 p m
No 6 fast line..... 7:25 a m
No 4 limited..... 9:30 a m
No 8 coast train, tous les jours, dimanche excepté..... 3:50 p m
No 10 Dimanche excursion. 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVÉE.

No 1 limited..... 8:30 a m
No 3 fast mail..... 8:10 p m

DÉPART.

No 2 limited..... 7:30 p m
No 4..... 8:30 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVÉE.

California and Mex Express..6:45 p m
San Antonio Express..... 8:35 a m
Houston and N. O. Local... 6:10 p m

DEPART.

N. O. and Houston Local.. 7:55 a m
San Antonio Express..... 8:40 p m
California and Mex Express.10:45 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVER.

Fort Worth and Texas express..... 6:15 p m
Fort Allen Local.....—.....11:55 a m
Hot Springs, El Paso and California express..... 7:30 a m

DEPART

Fort Worth and Texas express..... 8:15 a m
Fort Allen Local..... 3:20 p m
Hot Springs, El Paso and California express.....10:00 p m

EAST LOUISIANA RAILROAD.

ARRIVEE.

Du dépôt de la Queen and Crescent, rue Press. Tous les jours excepté dimanche.

ARRIVEE

No 7..... 8:05 a m

DEPART.

No 8..... 4:00 p m

Excursion du dimanche.

ARRIVEZ.

No 5..... 7:45 p m

DEPART.

No 6..... 7:45 a m

Excursion du Mercredi pour Covington seulement.

ARRIVEE.

No 5.....7:45 p

DEPART.

No 10.....8:45 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVEE.

Dimanche seulement.

Alger..... 7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger..... 9:55 a m

Samedi et dimanche seulement.

Alger..... 9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger..... 6:40 p m

DÉPART.

Dimanche seulement.

Alger..... 8:00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger..... 4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Alger..... 5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger..... 8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair..... 7:00 a m
De Shell Beach.....10.02 a m
Shell Beach..... 7:00 p m

DÉPART.

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m

Dimanche seulement.

Shell Beach..... 5:30 a m
Shell Beach..... 8:00 a m
Belair..... 5:30 p m
Shell Beach..... 7:30 p m

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship El Paso, Boyd.....parti 18 juin.
Steamship Louisiana, Halsey.. parti 15 juin.
Steamship Algiers, Prescott...parti 15 juin.

LIVERPOOL.

Steamship Wm Cliff, Bullock..parti 13 juin.
Steamship Navigator, Edgar.. parti 23 mai.
Steamship Darien, Myles.... parti 17 mai.
Steamship Astronomer, Connie. parti 23 mai.
Steamship Jamaica, Woodward parti 5 juin.
Steamship Capella, McKee.....parti 6 juin.

BELFAST.

Steamship Glenarm Head, Brannan par 8 juin.

DUBLIN

Steamship Malin Head McKeoparti 15 juin.

HAMBOURG.

Steamship Claudius, Schnaner..parti 10 juin.
Steamship Louisiana, Jansen....parti 10 juin.
Steamship Polaris, Hansen .... parti 29 mai.
Steamship Granaria, Horne..... parti 13 juin

GENES.

Steamship Pio IX, Subino.....parti 4 mai.

SWANSEA.

Steamship Glenrum Head, Brennan p 12 juin.

MARSEILLES

Steamship Marie Suzanne, Bell.. parti 1 juin.
Steamship Burgundia, Buhe .. ..parti 4 juin.
Steamship Martin Sears, Zohrlan..p 13 ju n.

ALGOA BAY.

Steamship Montreal, Harper.. parti 30 mai.

RIO DE JANEIRO.

Steamship Euston, Brown.....parti 8 juin.
Steamship Nasmyth, Hogan.... parti 31 mai.

ALEXANDRIE, EGYPTE.

Steamship Lady Palmer, Dox... parti 3 juin.

STETTIN.

Steamship Alabama Goteche ....parti 2 juin.

HAVRE

Steamship Ollargan, Boardo... .parti 6 juin.

SHIELDS.

Steamship Monarch, Morgan .. parti 12 juin.
Steamship Alabama, Goteche...parti 8 juin.
Steamship Claudius, Schwane.. parti 13 juin.

TRIESTE.

Steamship Lacrosa, Cerich.....parti 7 juin.

ST VINCENT, CAP DE VERDE.

Steamship Monterey, Parry.....parti 7 juin.

PORT NATAL.

Steamship European, Bertie...parti 20 mai.

HAVANE.

Barque Vilasar, Roig.....parti 10 juin.

ST LUCIA.

Steamship Nasmyth, Hogan....parti 14 juin.

PORT TALBOT.

Steamship Malin Head, McKeparti 18 juin

SOUMISSIONS.

Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans, Chambre No 20 Hôtel de Ville, jusqu'à 3 heures et demie P. M., le 24 juillet 1901, pour la construction des travaux suivants, conformément aux plans et spécifications, une soumission séparée étant requise pour chaque clause de travail, comme il est indiqué ci-dessous. La forme du contrat sera prescrite par la Commission du Drainage.

(1) Pour une station de pompes connue comme St-Bernard No 3.

Cette offre comprendra l'érection et l'installation d'une station de pompes complète, d'après les plans et les spécifications, avec transmission de force motrice et lignes téléphoniques

Un dépôt de mille dollars ($1,000 00) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, cinquante mille dollars ($50,000 00).

(2) Canaux tracés et couverts dans le système de drainage de la rue Troisième.

Cette soumission sera pour unité de matériel et ne comprendra pas moins de 2,000 pieds linéaires de canaux, 5 à 14 pieds de large et 6 à 10 pieds de profondeur.

Un dépôt de mille dollars ($1,000 00) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, soixante quinze mille dollars ($75,000).

(3) Canaux tracés et couverts du système de drainage de l'avenue Nashville.

Cette soumission sera par unité de matérie et comprendra pas moins de 10,000 pieds linéaires de canal, 5 à 14 pieds de largeur et 6 à 10 pieds de profondeur.

Un dépôt de mille dollars ($1,000) comptant ou en chèque certifié

Bon du soumissionnaire accepté, soixante quinze mille dollars ($75,000).

(4) Canaux tracés et couverts du système de drainage de St Bernard.

Cette soumission sera par unité de matériel et comprendra pas moins de 10,000 pieds linéaires, 5 à 14 pieds de largeur et 6 à 10 pieds de profondeur.

Un dépôt de sept cents cinquante dollars ($750) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, soixante mille dollars ($60,000).

(5) Canaux tracés et couverts du système de drainage d'Alger

Cette soumission sera par unité de matérie et ne comprendra pas moins de 4000 pieds linéaires de canaux, 5 à 14 pieds de largeur et 6 à 10 pieds de profondeur.

Un dépôt de cinq cents dollars ($500) comptant ou en un chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, quarante mille dollars ($40 000).

(6) Canaux tracés et couverts du système de drainage de Lowerline et Léonidas.

Cette soumission sera par unité de matériel et ne comprendra pas moins de 12000 pieds linéaires de canaux 5 à 14 pieds de largeur et 6 à 10 pieds de profondeur.

Un dépôt de mille dollars ($1000) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, soixante quinze mille dollars ($75,000).

(7) Pour canaux ouverts et non tracés du système de drainage d'Alger. Estimation approximative de l'excavation, 35,000 yardes cubes.

Dépôt de deux cents cinquante dollars ($250) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, cinq mille dollars [$5,000].

Les travaux seront adjugés au plus bas soumissionnaire, mais la commission du drainage se réserve le droit de rejeter une ou toutes les soumissions. Plans et spécifications pour les travaux ci-dessus énumérés peuvent être consultés à ce bureau le ou après le 1er mai 1901.

R. M. WALMSLEY, Président.
A. SCHREIBER, Secrétaire.

3 mai—au 24 juil

ETAT DE SITUATION —DE LA— Compagnie d'Assurances —DES— MARCHANDS,

De la Nouvelle-Orléans.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1900

Primes reçues		
Sur risques de feu.	$49 362 30	
Sur risques de marine.....	58 22	
Sur risques de rivière.....	2,799 52	
		$52,220 05
A ajouter—		
Non terminée de 1899..		58,315 59
		$110,535 64
A déduire non terminée 1900....		20,939 46
		$ 89,596 18
Ajouter—		
Intérêt.....	$4,545 64	
Loyer.....	8,758 25	
		13,303 29
Revenu total.....		$102,899 47
Déduire:		
Pertes de feu.....	$46,075 81	
Pertes de rivière..	2,643 24	
	$48,719 05	
Primes remboursées	8,606 99	
Réassurances.....	5,974 01	
Taxes et licences..	6,108 97	
Commissions.....	3,967 33	
Dépenses de Propriétés foncières.	1,070 61	
Dépenses générales et salaires.....	15,730 39	
Total.....	$90,167 35	
Réservé pour pertes non payées....	5,646 38	
		$ 95,813 73
Profit net.....		7,085 74
8 0|0 Dividende pour 1900		3,000 00
		$ 4,085 74

ACTIF.

Billets à recevoir.....	$ 1,634 81
Billets escomptés.....	14,042 82
Dû par individus pas plus de 3 mois.....	8,343 53
Comptant en main.....	6,804 80
6 actions French Opera Ass'n Ltd.....	450 00
7 actions de la Provident Savings Bank	700 00
50 actions de la Citizens Bank of La.	6,200 00
10 Caddo Levee Bonds	12,100 00
3 Bons d'Etat de la Louisiane Consols.....	8,830 00
225 Bons à prime.....	9,960 00
Propriété foncière.....	92,000 00
	$161,065 96

PASSIF.

Fonds capital.....	$100,000 00	
Prime non acquise de 1900.....	20,939 40	
Réservé pour pertes non-payées....	5,646 38	
Dividendes non réclamés.....	529 08	
Réservé pour payer la réassurance	475 19	
Dividende pour 1900	3,000 00	
	$130,590 11	
Surplus.....	30,475 85	
		$161,065 96

L'état ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte transcrite des livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1901.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Assermenté et souscrit devant moi, notaire, ce 2me jour de février 1901.

M. C. SONIAT, Notaire.

Un dividende de 3 0\|0 sur le capital réduit de cent mille dollars ($100,000) sera payé sur demande. Les actionnaires sont requis, quand ils se présenteront pour leur dividende de porter avec eux leurs anciens certificats pour les échanger pour de nouveaux.

JULES MONTREUIL, Secrétaire

3fé v—

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Résidence Cottage Avec Deux Grands Lots

Rue Prieur, entre La Harpe et Lapeyrouse.

Succession de Louis C. Houseman et Anna Rebecca Bolen, sa femme.

Nos 64,821 et 65,109 consolidés. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune,—JEUDI, le 18 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, près de la rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 12 juin 1901, dans l'affaire des successions de Louis C. Houseman et de Anna Rebecca Bolen sa femme; il sera vendu à l'enchère:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges etc à cela appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'llet 901, borné par les rues Prieur, Laharpe, Lapeyrouse et Johnson, mesurant, en mesure française, 60 pieds de face à la rue Prieur on 30 pieds chacun, sur 139 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, commençant à un point de 125 pieds 6 pouces de distance de l'encoignure des rues Prieur et Lapeyrouse.

Les améliorations comprenant une grande et commode résidence, cottage (No 1565 rue N. Prieur) contenant 6 chambres, chambre à bain etc., hangar dans le fond et dépendances, grande citerne, construite retirée de la rue, barrière en fer etc. Le lot contigu est cultivé et le fond est orné avec de nombreux figuiers grenadiers, pêchers et autres arbres fruitiers. Cette propriété pourrait facilement être subdivisée en une résidence double et le lot contigu convenable pour la construction d'une autre maison double.

Conditions—La moitié comptant, et la balance en un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 0\|0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement. L'acte d'hypothèque devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes pour 1901.

Actes de vente et les timbres du Revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant John Basich, Jr., notaire. Un dépôt de 10 0\|0 est exigé au moment de l'adjudication.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 18

Smith & Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence simple en bois, 3916 rue St-Claude, entre Bartholomew et Jeanne.

JEUDI, LE 11 JUILLET 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, près de la rue Gravier sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. E. Sommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 3 juin 1901, dans l'affaire de la succession d'Anastasie La France, femme de P. A. Cura, dossier No 64,481 à l'enchère publique, il sera offert en vente la propriété foncière ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies privilèges et servitudes qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot 16 dans l'ilet No 354 borné par les rues St Claude, Remparts, Jeanne et Bartholomew, ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue St Claude par 198 pieds de profondeur. Les améliorations consistant d'une résidence simple contenant 2 chambres, plusieurs arbres fruitiers et citerne dans la cour.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication 10 0\|0 du prix d'achat. L'acte de vente devant être passé pardevant Francis D. Charbonnet, notaire. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de ville et d'Etat pour l'année courante et devant aussi payer pour les timbres du revenu et l'acte de vente.

SMITH & ROSENBERG.
Maxwell J. Smith, Encanteur.
Bureau 312 rue Carondelet.
O. B. & S. Sansum et Frank D. Drolla, avocats

7 juin—7 9 16 23 30—juil 7 11

E. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 61,794—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D.

Succession de Mme G. B. Solari.

FOURNITURES DE MAISON DE HAUT GRADE,

Comprenant le contenu de la RESIDENCE SOLARI, No 2015 avenue St-Charles près de la rue Joséphine.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR—Bureau 629 rue Commune—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon. W. B. Sommerville, juge, daté et signé le 13 juin 1901 et à moi adressé, je procéderai de vendre

MERCREDI, LE 26 JUIN, A 11 A. M.

Au No 2015 avenue St-Charles.

Un lot de propriétés mobilières, comprenant des pièces élégantes de salon, un piano upright Steinway, riches ornements en bronze, Dresde et biscuit, belles pendules, beaux miroirs, peintures de valeur, antique et moderne (une grande partie provenant de la collection Kennedy), mosaïques romains, porte chapeau chaises de vestibule en cuir, étagère Siebrechts (quartered oak dining room suite," porcelaine, cristaux, plaque, grand ameublement de chambre Siebrecht, birch et autres, Charter Oak Range, etc.

Le tout d'après l'inventaire enregistré

TERMES—COMPTANT.

Des cartes pour permettre l'inspection des articles seront données au Bureau de l'encanteur le jour précédant la vente.

E. CURTIS, Encanteur.

Dart et Kernan, avocats.
15 juin—15 16 23 à date

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Christine Kern, femme de John Jordan.

No 64 829—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, 11 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, en vertu d'un ordre daté et signé le 28 mai 1901, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet numéro 147, borné par les rues Oak, Léonidas, Jefferson et Plum et désigné par le numéro vingt trois, lequel dit lot mesurant trente pieds de face sur rue Oak par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions — Une moitié en plus comptant, balance s'il y en a en un crédit de un an représentée par billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec 8 pour cent d'intérêt de date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité, faire un dépôt comptant de vingt pour cent au moment de la vente

L'acte de vente incluant les taxes de 1901 et les timbres du R. I. pardevant W. R. Kerr N. P., aux frais de l'acquéreur.

25 juin—2 9 16 23 30—juil 7 11

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Cottages Doubles et Simples.

Nos 2044 et 2046 rue Poydras, entre les rues Prieur et Johnson.

No 1924 rue Lafayette et No 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Succession de Charles Weisler et sa femme décédée, Mme Mary Feigner.

Nos 62,016 et 63,027—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson, encanteur—Bureau 124 rue Carondelet—MARDI, le 16 juillet 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier, et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 21 janvier 1901, et signé le 7 février 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, et d'un ordre homologant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 7 juin 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Le cottage en bois Nos 2044 et 2046 rue Poydras, entre les rues S. Prieur et S. Johnson, contenant de chaque côté 4 chambres, galerie, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus situé dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, S. Prieur, S. Johnson et Lafayette, désigné par le No 19 sur un devis fait par D. M. Brosnan, député voyer de ville, en date du 7 septembre 1900, et mesurant après cela M. A. 30 pieds 3 pouces de face à la rue Poydras, 30 pieds de largeur sur la ligne du fond se divisant du lot No 2, 101 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 20 et 99 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 18, et ayant l'usage d'une allée en commun avec ledit lot No 20 ci-dessus mentionné mesurant 3 pieds de face sur la rue Poydras et s'étendant en arrière à une distance de 58 pieds 3 pouces laquelle dite allée appartenant et formant partie dudit lot contigu No 20.

Les cottages ci-dessus sont maintenant loués à $10 par mois chaque côté et sont des placement excellents.

3° Les cottages simples Nos 1924 rue Lafayette et 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny. No 1924 rue Lafayette est un cottage simple en bois contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., et, 1793 rue Cypress est un cottage simple contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc., et la propriété est plus loin décrite comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cypress, Lafayette, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 8 d'après le plan de L. H. Pilié député voyer de ville daté le 3 janvier 1845 et déposé dans le bureau de Achille Chiappella, ancien notaire en cette ville et mesurant, en M. A., 25 pieds 7 pouces de face à la rue Cypress, 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Lafayette et s'étendant en profondeur de la rue Cypress à la rue Lafayette par 119 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne de division du lot No 7 et 116 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne de division du lot No 9.

Bonnes demeures ou placements payants

Conditions Un tiers ou plus comptant, et la balance en un crédit de un ou un et deux ans, la portion de crédit s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, devant être garantis dans leur paiement par liens et privilèges de vendeur sur la propriété vendue, les dits billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, confession de jugement sans estimation; les honoraires d'avocats en cas de procès, le transfert et la livraison des polices d'assurance, etc., et les acquéreurs payant les taxes de 1901, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. pardevant Jos D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Geo. W. Flynn, avocat
9 juin—9 16 23 30—juil 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA Bâtisse en briques A TROIS ETAGES,

Nos 639 et 641 Rue Ste Anne et 800 Rue Royale,

Formant l'encoignure des dites deux rues.

Succession de Veuve J. F. Languille, No 531, Vingt-neuvième Cour Judiciaire de District, Paroisse de St Bernard.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 25 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Robert Hingel, juge de la susdite Cour, signé le 7 mai 1901, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

La bâtisse en briques à trois étages connue comme les Nos 639 et 641 rue Ste Anne et 800 rue Royale, maintenant occupée au rez de chaussée comme un magasin de café et de thé et buanderie et contenant quelques 12 chambres vestibule avec escalier, galeries sur la façade et le côté, et plus loin décrite comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Douzième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Ste Anne, Dumaine et Chartres et mesurant 34 pieds plus ou moins, de face à la rue Ste Anne sur 54 pieds, plus ou moins, de profondeur et façade à la rue Royale et formant l'encoignure des rues Ste Anne et Royale

La propriété est bien située, seulement à petite distance de la rue du Canal et dans une excellente localité pour ces affaires ou placement payant.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de 1 et 2 ans représenté par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque conventionnel et lien de vendeur, sur la dite propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non-aliénation, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès judiciaire, le transfert de la police d'assurance au porteur des billets hypothécaires, et l'acquéreur assumant les taxes de 1901 au-dessus et en plus de son enchère, et payant pour les timbres du revenu des E. U. sur l'acte de vente, et faisant un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication Acte de vente pardevant E. J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 mai—25 26—juin 2 9 16 23 à date

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Annie Teachford, femme décédée de Vincent Rudolph.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 65,255—Division E—Attendu que Vincent Rudolph a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Annie Teachford, femme décédée de Vincent Rudolph, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pourlesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Dart et Kernan, avocats.
19 juin—19 23 28

Succession de Mme. Mary Ashley Townsend.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 65,276—Division D—Attendu que Lewis H. Stanton a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary Ashley Townsend, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

R. T. Florence, avocat.
21 juin—21 26 30

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

189 ACTIONS —DU— STOCK CAPITAL DE M. SCHWARTZ & CO.

Vendredi, le 28 Juin 1901.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Commune—le VENDREDI 28 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, près de la rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 50,562, dans l'affaire de M. Schwartz & Ce vs Leurs Créanciers, jugement rendu le 7 juin 1901, et signé le 13 juin 1901, à l'enchère publique, il sera vendu—

189 actions du stock capital de M. Schwartz & Co, valeur au pair $100, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

Dinkelspiel et Hart, avocats pour le plaignant.

Lazarus et Luce, avocats pour le défendeur.

Sumpter Turner, syndic.

18 juin—18 23 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu entier de magasin d'épiceries.

Nos 2323 et 2325 rue Tchoupitoulas,

Epiceries, Vins, Liqueurs, Marchandises en Canettes, Marchandises d'étagères, Installations.

Cheval, Mulet, Wagons, etc.

AUSSI

Le Contenu de la Résidence No 415 rue Soraparu.

Le Lundi 1er Juillet 1901.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune—LUNDI, le 1er juillet 1901, à 10:30 heures A. M. sur les lieux. No 415 rue Soraparu et Nos 2323 et 2325 rue Tchoupitoulas en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, dossier No 64,878 dans l'affaire de la succession de John George Liedelich, à l'enchère publique, il sera vendu:

Le contenu entier de la résidence No 415 rue Soraparu et, de suite après, le contenu entier du magasin d'épiceries Nos 2323 et 2325 rue Tchoupitoulas, consistant en meubles de maison, épiceries, animaux, wagons, installations, etc., d'après inventaire enregistré.

L'épicerie avec son stock entier, installations, clientèle, etc., d'après l'inventaire sera d'abord offert en bloc, comme entier, et s'il n'est pas vendu il sera offert en détail.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Buck, Walshe et Buck, avocats.

18 juin—18 23 30—juil 1

ANNONCE JUDICIAIRE

Six Chars de Bois de Cypre

Bien Préparé.

TRAVERSES SCIEES POUR CHEMIN DE FER,

8"x6", 8 pieds de long.

Mercredi le 26 Juin 1901.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, vendra à l'encan, MERCREDI, le 26 juin 1901, à 10:30 heures A. M., dans le lot à l'encoignure des rues Lafayette et S. Front, sous l'acte 124 de 1890, pour le compte de qui cela peut concerner—

Six chars de bois de cypre, scié pour traverses de chemins de fer, consignées à la International Construction Co.

La vente est faite pour couvrir le fret et les frais. Il y a environ 2,500 bois de traverse (plus ou moins)

Conditions Comptant sur les lieux.

15 juin—15 16 23 26

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

No 1328 Sud Poydras.

Entre les rues Franklin et Liberté.

SUCCESSION DE CATHERINE RANKIN.

No 63,889—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—bureau 821 rue Gravier, le JEUDI, 18 juillet 1901, à la Nouvelle Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près Commune, à midi, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 13 juin 1901, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Franklin, Lafayette et Poydras, désigné par le numéro quinze sur un devis par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 24 novembre 1860, et déposé comme plan No 66 du livre de plans No 1: des archives de Charles E. Fortier, ancien notaire en cette ville, d'après lequel plan ledit lot mesurant vingt et un pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Poydras, vingt et un pieds trois pouces six lignes de largeur dans le fond par une profondeur, de cent seize pieds dix pouces quatre lignes sur la ligne de côté du lot No quatorze, et de cent quatorze pieds sept pouces sur la ligne de côté du lot No treize ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent

Les améliorations comprennent un cottage simple avec deux étages dans le fond contenant trois chambres, et cuisine au rez de chaussée et dans le fond deux chambres au premier étage et deux chambres au rez de chaussée, allée, cour, citerne, etc.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant payer toutes les taxes pour l'année 1901, l'acte de vente, et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant R. L. Tullis, notaire.

Bernard Titche, avocat.

18 juin—18 23 30—juil 7 14 18

30 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Ed. J. Vaz.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI LE 17 JUILLET A 11 heures A. M.

SEPT LOTS DE TERRE

Convenables pour une Manufacture ou un Placement Avantageux.

Succession de Michael Murphy.

No 63,987—Cour Civil de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

PAR ED. J. VAZ, Encanteur—Bureau 637 rue Carondelet, le MERCREDI, 17 juillet 1901, à 11 heures A. M. à la Bourse des Propriétés Foncières, de la Nouvelle Orléans, No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lui daté et signé le 3 juin 1901 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 50,562, dans l'affaire de M. Schwartz & Ce vs Leurs Créanciers, jugement rendu le 7 juin 1901, et signé le 13 juin 1901, à l'enchère publique, il sera vendu—

189 actions du stock capital de M. Schwartz & Co, valeur au pair $100, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

Dinkelspiel et Hart, avocats pour le plaignant.

Lazarus et Luce, avocats pour le défendeur.

Sumpter Turner, syndic.

18 juin—18 23 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu entier de magasin d'épiceries.

Nos 2323 et 2325 rue Tchoupitoulas,

Epiceries, Vins, Liqueurs, Marchandises en Canettes, Marchandises d'étagères, Installations.

Cheval, Mulet, Wagons, etc.

AUSSI

Le Contenu de la Résidence No 415 rue Soraparu.

Le Lundi 1er Juillet 1901.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune—LUNDI, le 1er juillet 1901, à 10:30 heures A. M. sur les lieux. No 415 rue Soraparu et Nos 2323 et 2325 rue Tchoupitoulas en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, dossier